

SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 25 février 2021 tenue à 11 h 30 par visioconférence.

Présents : David Alper, Hélène Archambault, Daniel Beaulieu, Youssef Bezzahou, Nicolas Bouffard, Sophie Bouffard, Patricia Bourrier, Mélanie Cwikla, Stéfan Delaquis, Mélanie Desnoyers, Peter Dorrington, Lise Gaboury-Diallo, Daniel Gagné, Michel Gagnon, Florette Giasson, Ernie Gray, Ndeye Rokhaya Gueye, Bilkiss Issack, Latifa Koussih, Thierry Lapointe, Jeff Leclerc, Leslie Lokossué, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Anne-Marie Maupertuis, Ketsia Mumpalala, Patrick Noël, Moses Nyongwa, Debra Radi, Janelle Ritchot, Carmen Roberge, Jules Rocque, Sylvie Rondeau, Julie Savard, Mireille St. Vincent, Jacques-Allan Teyssandier, Beydi Traoré, Darcelle Vigier, Joanne Vinet, Christian Violy, Jean Vouillon, Faïçal Zellama

Absents : Alexandre Brassard, Aileen Clark, Christian Perron

Secrétaire d'assemblée : Chantal Labossière

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

SÉNAT0221-1 PROPOSITION : Hélène Archambault / Latifa Koussih

Que l'ordre du jour de la réunion du Sénat en date du 25 février 2021 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 janvier 2021

SÉNAT0221-2 PROPOSITION : Christian Violy / Jules Rocque

Que le procès-verbal de la réunion du 28 janvier 2021 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 28 janvier 2021
Aucun suivi

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

C1. Rapport de la rectrice
La rectrice offre un complément d'informations sur divers points soulevés dans son rapport, notamment en ce qui a trait à l'octroi provincial pour 2021-2022 et la Stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances du Manitoba.

En lien avec la nouvelle stratégie provinciale, la rectrice fait entre autres un survol de son rapport soumis à la province en réponse à la lettre de mandat reçue en décembre 2019 et pour laquelle elle devait rendre compte au ministère en janvier 2021. Le rapport présente le progrès et les indicateurs clés relatifs aux thèmes de la lettre de mandat, thèmes qui se retrouvent dans la stratégie provinciale : la réussite des étudiants, y inclus des étudiants autochtones, les partenariats avec l'industrie, l'apprentissage intégré en milieu de travail, l'éducation internationale, et la gestion des fonds publics.

Une discussion s'ensuit.

C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Avant de commencer son rapport, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche remercie les étudiants et membres du personnel et du corps professoral pour tout le travail effectué pour passer à travers cette année éprouvante et sans-précédent.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente un rapport verbal portant sur les points suivants :

- Résultats du concours de la session d'hiver pour les subventions internes de recherche;
- Mise à jour sur le concours du doyen de la FÉEP (date de clôture le 26 février 2021);
- Renouvellement du mandat du doyen de la FAFS (processus de consultations avec les membres de la FAFS en cours, date limite le 26 février 2021).

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

Aucun point à discuter.

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

Section F : RAPPORTS MENSUELS DES UNITÉS

F1. Faculté des arts et Faculté des sciences (rapport oral)

En absence du doyen de la Faculté des arts et Faculté des sciences, Alexandre Brassard, le vice-doyen, Thierry Lapointe, représente la FAFS et soumet l'horaire de l'intersession au Sénat. Il précise que la même stratégie est utilisée que l'année dernière, qu'un cours d'introduction à l'université sera offert au mois d'août et qu'un cours d'introduction à la psychologie sera offert à l'intersession pour la première fois.

La directrice de l'École technique et professionnelle, Mélanie Cwikla, précise qu'un certain nombre de cours sont offerts en double cote et que l'horaire est donc soumis en collaboration.

SÉNAT0221-3 PROPOSITION : Thierry Lapointe / Mélanie Cwikla

Que le Sénat adopte l'horaire des cours d'intersession et d'été 2021 communs de la Faculté des arts et la Faculté des Sciences, l'École technique et professionnelle et l'École des sciences infirmières et des études de la santé, tel que présenté.

ADOPTÉE

F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles
Rapport reçu à titre d'information.

F3. École des sciences infirmières et des études de la santé
Rapport reçu à titre d'information.

SÉNAT0221-4 PROPOSITION : Daniel Gagné / Darcelle Vigier

Que le Sénat adopte l'horaire des cours d'intersession et d'été 2021 de l'École des sciences infirmières et des études de la santé, tel que présenté.

Section G : RAPPORTS MENSUELS DES COMITÉS PERMANENTS
G1. Bureau de direction

Nomination des étudiants au Sénat

Suite à une discussion sur la question de la vérification des dossiers des étudiants et étudiantes avant d'être nommés au Comité d'appel, le Bureau de direction maintient sa décision prise le 20 janvier 2021, mais a exploré des mécanismes additionnels afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de conflits d'intérêts lors des appels.

Le Bureau de direction recommande au Comité d'appel de réfléchir à l'ajout de deux mécanismes qui permettront aux membres du Comité d'appel, aux appelants et aux observateurs de déclarer tout conflit d'intérêts. Dans un premier temps, qu'une demande de déclaration de conflits d'intérêts soit faite lors de l'envoi du courriel avec l'information sur l'appel. Dans un second temps, en plus du fait que la procédure utilisée prévoit que la présidence invite les participants à l'audience d'appel à indiquer si l'on souhaite contester la présence de certains membres du comité d'appel en début de réunion, que la présidence du comité s'assure également de rappeler à tous ceux et celles qui sont présents à l'appel de déclarer tout conflit d'intérêt.

SÉNAT0221-5 PROPOSITION : Patricia Bourrier / Lise Gaboury

Que le Sénat maintient le statu quo quant aux procédures de nominations des étudiants au Sénat et à ses comités.

ADOPTÉE
2 contre
4 absentions

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

La rectrice souligne les deux éléments importants de la réunion du Bureau des gouverneurs du 23 février 2021 :

- Adoption de la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* révisée, afin d'être conforme avec les changements à la politique des trois conseils subventionnaires (CRSH, CRSNG, IRSC);
- Adoption du plan stratégique de l'Université de Saint-Boniface (2021-2026).
Un lancement officiel aura lieu dans quelques semaines.

Section I : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA
Aucun rapport.

Section J : AFFAIRES NOUVELLES
Aucune.

Section K : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION
K1. La prochaine rencontre régulière du Sénat aura lieu le jeudi 22 avril 2021 à 11 h 30 par visioconférence.

Section L : LEVÉE DE LA SÉANCE
Nicolas Bouffard propose la levée de la séance à 12 h 08.

La présidente,


Sophie Bouffard

La secrétaire générale,


Debra Radi